



## Conseil économique et social

Distr. générale  
21 mars 2000  
Français  
Original: anglais

---

### Commission du développement durable

#### Huitième session

24 avril-5 mai 2000

## Présentation de rapports nationaux à la Commission du développement durable

### Rapport du Secrétaire général

1. Après la septième session de la Commission du développement durable, les activités concernant les rapports nationaux présentés à la Commission ont visé surtout quatre objectifs : a) faciliter la présentation des rapports nationaux à la huitième session de la Commission; b) établir un rapport analytique intitulé « Développement agricole et rural durable : tendances ressortant des rapports nationaux », et élaborer des documents d'information; c) entamer à l'avance les préparatifs visant à faciliter la présentation des rapports à la Commission à sa neuvième session; d) élaborer des aperçus de programmes de pays aux fins de l'examen décennal de l'application d'Action 21, qui aura lieu en 2002; e) maintenir et mettre à jour le site Web des Nations Unies consacré au développement durable.

### I. Présentation de rapports nationaux à la Commission à sa huitième session

2. Il était dit dans le Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21 (résolution S-19/2 de l'Assemblée générale, annexe, par. 115) que les rapports nationaux présentés sur la mise en oeuvre d'Action 21 s'étaient révélés un bon moyen de partager l'information aux niveaux international et régional, et, ce qui était plus important, d'assurer une coordination plus rigoureuse des questions de dévelop-

pement durable au niveau national dans chaque pays. En conséquence, les pays devraient continuer d'échanger des informations par la voie notamment de communications et de rapports présentés à titre facultatif [par. 133 b)].

3. Conformément à l'échéancier fixé dans le programme de travail pluriannuel de la Commission, le Secrétariat, en consultation avec les chefs de projets, a mis au point des directives pour les rapports nationaux consacrés aux problèmes ci-après : a) approche intégrée de la planification et de la gestion des ressources foncières; b) développement agricole et rural durable; c) forêts; d) finances; et e) commerce. À la fin de mai 1999, ces directives ont été adressées simultanément en anglais, français et espagnol, par courrier et, dans la mesure du possible, par courrier électronique, aux représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York et aux services responsables de tous les pays. Le délai de réponse avait été fixé au 31 août 1999.

4. À la mi-mars 2000, on avait reçu les rapports de 53 pays : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Arménie, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Côte d'Ivoire, Cuba, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Gambie, Honduras, Hongrie, Îles du Pacifique, Islande, Israël, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Lituanie, Malaisie, Mexique, Mo-

naco, Mongolie, Myanmar, Nicaragua, Norvège, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pologne, République de Corée, République dominicaine, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Thaïlande et Turquie.

## **II. Rapport analytique sur le développement agricole et rural durable : tendances ressortant des rapports nationaux**

5. Dans ses décisions 7/5 d'avril 1999 et 6/5 d'avril 1998, la Commission a souligné qu'il était essentiel de continuer à tirer pleinement parti des informations que les gouvernements communiquent à la Commission, de leur propre initiative, en particulier dans la perspective de l'examen d'ensemble de la mise en œuvre d'Action 21, qui serait effectué en 2002. Elle a aussi souligné qu'il était nécessaire d'exploiter plus à fond les informations contenues dans les rapports nationaux en question ainsi que toutes autres informations pertinentes communiquées à la Commission, et a prié le Secrétariat de continuer d'examiner et de réunir, par secteur, les informations communiquées par les gouvernements compte tenu des questions inscrites au programme de travail pluriannuel de la Commission.

6. Le rapport du Secrétaire général intitulé « Développement agricole et rural durable : tendances ressortant des rapports nationaux » (E/CN.17/2000/5) examine donc les progrès réalisés vers le développement agricole et rural durable sur la base des renseignements que les gouvernements ont fournis dans les rapports qu'ils ont adressés à la Commission en 1997 et jusqu'à la mi-janvier 2000. Au total, 133 rapports nationaux ont été analysés.

7. Conformément au programme d'Action 21 sur le développement agricole et rural durable, le rapport traite des grandes tendances en matière de politique, de développement agricole et rural durable et des programmes d'activité selon les régions et les sous-régions.

## **III. Rapports nationaux à la Commission du développement durable à sa neuvième session**

8. Le Secrétariat élabore actuellement des directives pour la neuvième session de la Commission. Ces directives, qui traiteront des rapports concernant l'atmosphère/l'énergie (thème sectoriel), les informations aux fins de la prise de décisions et de la participation, la coopération internationale en vue d'un environnement propice (thème intersectoriel), et l'énergie/les transports (secteur économique/grand groupe), devraient être transmises aux gouvernements d'ici la fin du mois de mai 2000 en anglais, français et espagnol.

9. La date de présentation des rapports nationaux au Secrétariat est fixée à septembre 2000. Si les informations nationales sont communiquées avant cette date, elles seront mieux prises en compte dans les préparatifs de la neuvième session de la Commission, ainsi que dans les différents rapports analytiques du Secrétaire général.

## **IV. Préparatifs visant à faciliter la présentation des rapports nationaux aux fins de l'examen décennal de l'application d'Action 21 qui se tiendra en 2002**

10. Comme l'a demandé la Commission au paragraphe 2 f) de sa décision 7/5, le Secrétariat rassemble les propositions formulées par les États Membres sur les moyens d'améliorer les directives relatives à l'établissement des rapports nationaux après 2002. Un rapport sera soumis à la Commission en 2001 dans le cadre des préparatifs de l'examen d'ensemble de la mise en œuvre d'Action 21.

11. Comme l'a demandé la Commission au paragraphe 2 g) de sa décision 7/5, le Secrétariat élabore actuellement une nouvelle version des aperçus de programmes de pays complétant ceux qui ont été présentés lors de l'évaluation quinquennale réalisée par l'Assemblée générale à sa dix-neuvième session extraordinaire en 1997, pour présentation à l'Assemblée durant l'examen d'ensemble de la mise en œuvre d'Action 21 qui se tiendra en 2002.

12. On trouvera en annexe deux tableaux, l'un dressant la liste des pays n'ayant toujours pas présenté de rapports à la Commission, l'autre récapitulant les pays qui en ont présenté depuis 1994.

## **V. Site Web des Nations Unies consacré au développement durable**

13. Comme il a été signalé lors de sessions antérieures, les informations communiquées par les gouvernements à la Commission dans les rapports nationaux sont affichées sur le site Web des Nations Unies consacré au développement durable (<<http://www.un.org/esa/agenda21/natinfo/>>), ventilées par pays et par thème, et actualisées par le Secrétariat à mesure qu'il en reçoit de nouvelles des gouvernements.

## Annexe

### **Élaboration des aperçus de programmes de pays aux fins de l'examen décennal de la mise en oeuvre d'Action 21 en 2002**

1. Le Groupe de l'analyse des informations nationales élabore actuellement une nouvelle version des aperçus de programmes de pays pour 2002 afin de compléter ceux présentés lors de l'examen quinquennal de la mise en oeuvre d'Action 21 réalisé par l'Assemblée générale à sa dix-neuvième session extraordinaire en 1997.
2. D'ici 2001, la nouvelle version des aperçus de programmes de pays sera soumise, pour examen, à tous les pays qui présentent des rapports. À l'issue de cet examen, le Groupe établira la version définitive de la série des aperçus de programmes de pays et la publiera.
3. Comme on l'a signalé lors de sessions antérieures, le Secrétariat actualisera le site Web à mesure qu'il reçoit de nouvelles informations des gouvernements.
4. Pour toute demande au Groupe de l'analyse des informations nationales, veuillez contacter :

Hiroko Marita-Lou, (212) 963-8813

Maria Mercedes Sánchez, (212) 963-9421

**Pays n'ayant toujours pas présenté de rapports  
dans le cadre des préparatifs de l'examen décennal  
prévu en 2002**

- |                         |   |  |
|-------------------------|---|--|
| 1. Afghanistan          | 27. Jamahiriya arabe<br>libyenne        | 50. République<br>démocratique populaire<br>lao      |
| 2. Andorre              | 28. Jordanie                            | 51. République populaire<br>démocratique de<br>Corée |
| 3. Angola               | 29. Kenya                               | 52. Rwanda   |
| 4. Azerbaïdjan          | 30. Kirghizistan                        | 53. Sainte-Lucie                                     |
| 5. Belize               | 31. Kiribati                            | 54. Saint-Kitts-et-Nevis                             |
| 6. Bhoutan              | 32. Koweït                              | 55. Saint-Marin                                      |
| 7. Bosnie-Herzégovine   | 33. Lesotho                             | 56. Saint-Vincent-et-les<br>Grenadines               |
| 8. Burkina Faso         | 34. Lettonie                            | 57. Samoa  |
| 9. Burundi              | 35. Libéria                             | 58. Seychelles                                       |
| 10. Cambodge            | 36. Liechtenstein                       | 59. Sierra Leone                                     |
| 11. Cap-Vert            | 37. Mali                                | 60. Somalie  |
| 12. Chypre              | 38. Malte                               | 61. Soudan   |
| 13. Comores             | 39. Mauritanie                          | 62. Tadjikistan                                      |
| 14. Congo               | 40. Micronésie                          | 63. Tchad  |
| 15. Djibouti            | 41. Mozambique                          | 64. Togo   |
| 16. Dominique           | 42. Namibie                             | 65. Tonga  |
| 17. Émirats arabes unis | 43. Nauru                               | 66. Trinité-et-Tobago                                |
| 18. Érythrée            | 44. Oman                                | 67. Turkménistan                                     |
| 19. Éthiopie            | 45. Palaos                              | 68. Vanuatu  |
| 20. Gabon               | 46. Papouasie-Nouvelle-<br>Guinée       | 69. Yémen  |
| 21. Grenade             | 47. Pérou                               | 70. Zambie   |
| 22. Guatemala           | 48. République<br>centrafricaine        |  |
| 23. Guinée              | 49. République<br>démocratique du Congo |  |
| 24. Guinée équatoriale  |   |  |
| 25. Îles Marshall       |   |  |
| 26. Îles Salomon        |   |  |

**Pays ayant présenté un rapport à la Commission  
du développement durable depuis 1994 et pour lesquels  
un aperçu de programme de pays sera élaboré pour 2002**

(Les informations sur les pays sont affichées sur le site Web; voir par. 11)

- |                       |   |                               |                                 |
|-----------------------|---|-------------------------------|---------------------------------|
| 1. Allemagne          | 34. El Salvador                           | 64. Liban                     | 95. République de Moldova       |
| 2. Afrique du Sud     | 35. Équateur                              | 65. Lituanie                  | 96. République dominicaine      |
| 3. Albanie            | 36. Espagne                               | 66. Luxembourg                | 97. République tchèque          |
| 4. Algérie            | 37. Estonie                               | 67. Madagascar                | 98. République-Unie de Tanzanie |
| 5. Antigua-et-Barbuda | 38. États-Unis d'Amérique                 | 68. Malaisie                  | 99. Roumanie                    |
| 6. Arabie saoudite    | 39. Ex-République yougoslave de Macédoine | 69. Malawi                    | 100. Royaume-Uni                |
| 7. Argentine          | 40. Fédération de Russie                  | 70. Maldives                  | 101. Sao Tomé-et-Principe       |
| 8. Arménie            | 41. Fidji                                 | 71. Maroc                     | 102. Sénégal                    |
| 9. Australie          | 42. Finlande                              | 72. Maurice                   | 103. Singapour                  |
| 10. Autriche          | 43. France                                | 73. Mexique                   | 104. Slovaquie                  |
| 11. Bahamas           | 44. Gambie                                | 74. Monaco                    | 105. Slovénie                   |
| 12. Bahreïn           | 45. Géorgie                               | 75. Mongolie                  | 106. Sri Lanka                  |
| 13. Bangladesh        | 46. Ghana                                 | 76. Myanmar                   | 107. Suède                      |
| 14. Barbade           | 47. Grèce                                 | 77. Népal                     | 108. Suisse                     |
| 15. Bélarus           | 48. Guinée-Bissau                         | 78. Nicaragua                 | 109. Suriname                   |
| 16. Belgique          | 49. Guyana                                | 79. Niger                     | 110. Swaziland                  |
| 17. Bénin             | 50. Haïti                                 | 80. Nigéria                   | 111. Thaïlande                  |
| 18. Bolivie           | 51. Honduras                              | 81. Norvège                   | 112. Tunisie                    |
| 19. Botswana          | 52. Hongrie                               | 82. Nouvelle-Zélande          | 113. Turquie                    |
| 20. Brésil            | 53. Inde                                  | 83. Ouganda                   | 114. Ukraine                    |
| 21. Brunéi Darussalam | 54. Indonésie                             | 84. Ouzbékistan               | 115. Uruguay                    |
| 22. Bulgarie          | 55. Iran (République islamique d')        | 85. Pakistan                  | 116. Venezuela                  |
| 23. Cameroun          | 56. Iraq                                  | 86. Panama                    | 117. Viet Nam                   |
| 24. Canada            | 57. Irlande                               | 87. Paraguay                  | 118. Yougoslavie                |
| 25. Chili             | 58. Islande                               | 88. Pays-Bas                  | 119. Zimbabwe                   |
| 26. Chine             | 59. Israël                                | 89. Philippines               |                                 |
| 27. Colombie          | 60. Italie                                | 90. Pologne                   |                                 |
| 28. Costa Rica        | 61. Jamaïque                              | 91. Portugal                  |                                 |
| 29. Côte d'Ivoire     | 62. Japon                                 | 92. Qatar                     |                                 |
| 30. Croatie           | 63. Kazakhstan                            | 93. République arabe syrienne |                                 |
| 31. Cuba              |   | 94. République de Corée       |                                 |
| 32. Danemark          |   |                               |                                 |
| 33. Égypte            |   |                               |                                 |